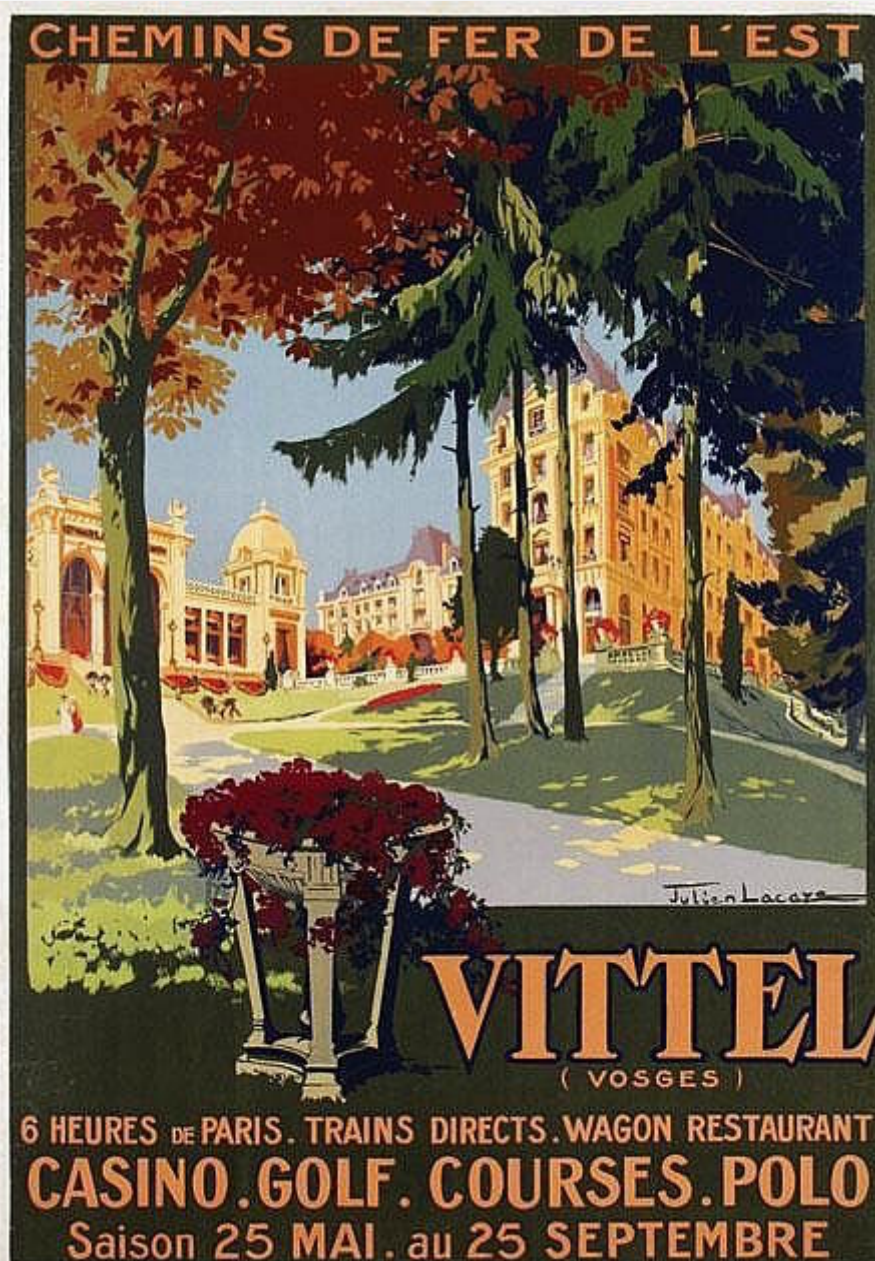


Vittel : les associations demandent à l'État d'interdire les prélèvements de Nestlé

28 septembre 2018



Face au risque d'épuisement de la nappe souterraine de Vittel (Vosges) à cause, principalement d'une surexploitation de la ressource par Nestlé Waters, l'association Vosges Nature Environnement (soutenue par d'autres ONG locales) a envoyé un courrier au ministre François de Rugy, afin que ce dernier retire d'ici 2021, les autorisations de prélèvements et de consommation d'eau accordées à l'entreprise.

« Cette demande est motivée à la suite du refus tacite du préfet des Vosges que nous avons sollicité dans ce sens le 4 juillet 2018 et qui ne nous a pas apporté de réponse », explique l'association dans son courrier.

Pour justifier sa demande, l'association met en avant plusieurs points :

- Les autorisations accordées à Nestlé, à hauteur de 1 million de m³/an, constituent une « erreur manifeste d'appréciation » puisque le déficit de la nappe, connu depuis le milieu des années 1970, était d'environ 1,2 million de m³ à cette époque.
- Les prélèvements actuels de Nestlé Waters, même réduits à 750.000 m³, correspondent peu ou prou au déficit actuel de la nappe.
- Les collectivités qui s'approvisionnent aussi dans cette nappe ont un droit d'usage prioritaire reconnu par la loi sur l'eau de 2006.

Pour l'association, « le retour à l'équilibre de la nappe revêt aujourd'hui un caractère d'urgence, aggravé dans le contexte de dérèglement climatique, et il nous semble être de la responsabilité de l'État de mettre un terme aux autorisations de prélèvements pour embouteillage. »

- **Source** : Reporterre.

Lire aussi : À Vittel, Nestlé privatise la nappe phréatique

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Vittel-les-associations-demandent-a-l-Etat-d-interdire-les-prelevements-de>